

Jeudi, 07 avril 2016

## Marche du Souvenir et Soirée de la Mémoire

**18h30 :** Marche aux flambeaux  
De la Place Royale jusqu'au Palais de Justice  
(Place Poelaert)  
Accès : Métro - Parc  
Bus 38, 60, 71 et 95; Trams 93 et 94  
arrêt Place Royale

**20h00 :** Départ vers le Centre culturel d'Auderghem  
Boulevard du Souverain, 183  
1160 Bruxelles

**20h30 :** Soirée de la Mémoire  
Au Centre culturel d'Auderghem  
Accès : Métro - Station Hermann Debroux  
Bus 34 et 96, arrêt Hermann Debroux  
PAF: 3 EUR

Allocation d'ouverture, par Mr Déo Mazina  
Président d'IBUKA

Témoignage d'un survivant du génocide des Tutsi

Messages de solidarité

Chants et poèmes de circonstance

**00h00 :** Veillé de la mémoire

Avec le soutien de :

La Fédération Wallonie-Bruxelles,  
L'Ambassade du Rwanda à Bruxelles,  
La ville de Bruxelles,  
La commune d'Auderghem,  
Le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ),  
Le Centre d'Action Laïque,  
La communauté arménienne de Belgique  
Artistes rwandais,  
Collectif des IBUKA Europe: (France, Hollande et Suisse)

Ainsi que les autres organisations et personnalités  
qui ont marqué leur solidarité.

IBUKA-Mémoire et Justice est une association sans but lucratif  
fondée à Bruxelles en août 1994, regroupant les survivants du  
génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, les proches  
des victimes ainsi que toutes les personnes soucieuses de la  
mémoire des victimes et du sort des rescapés de ce génocide.

Vous pouvez soutenir ses actions en faisant un don sur le compte :

**IBAN: BE45 0011 5493 9489**

IBUKA - Mémoire et Justice asbl  
Rue Stévin 115, 1000 Bruxelles  
Belgique  
Email : [info@ibuka.be](mailto:info@ibuka.be)  
Website : [www.ibuka.be](http://www.ibuka.be)  
Facebook: [ibuka.memoire.justice](https://www.facebook.com/ibuka.memoire.justice)



## 22<sup>e</sup> Commémoration du Génocide des Tutsi commis au Rwanda en 1994

Quand ils sont venus chercher les communistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les juifs,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus chercher les catholiques,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher,  
Et il ne restait personne pour protester.

Martin Niemöller

1994 - 2016 Cela fait déjà 22 ans qu'au Rwanda, en cent jours seulement, plus d'un million de personnes (hommes, femmes, bébés, enfants, personnes âgées, sans aucune distinction) ont été massacrées sur l'ensemble du territoire du pays pour la simple raison qu'ils sont Tutsi.

Le génocide des Tutsi au Rwanda a été le dernier génocide du 20<sup>e</sup> siècle. Planifié de longue date et organisé essentiellement sous les ordres du "Hutu Power", ce crime des crimes contre l'Humanité se déroula à l'ombre de la diplomatie internationale et sur fond de guerre d'influence hégémonique entre pays occidentaux dans la région des Grands Lacs africains.

Certains de ces pays ainsi que l'ONU ont reconnu en partie leur part de responsabilité dans le génocide des Tutsi. Néanmoins, très peu d'actions concrètes de réparation sont entreprises en faveur des victimes survivantes qui continuent à faire face aux conséquences multiples et multifformes du génocide, aux discours négationnistes banalisant la gravité du crime, aux tentatives d'occultation de la réalité des horreurs qu'elles ont vécues ainsi qu'aux nombreuses attaques de culpabilisation par ceux-là mêmes qui ont perpétré le génocide des Tutsi et veulent le faire oublier et en effacer les traces.

C'est pourquoi il est impératif d'entretenir la flamme de la mémoire du génocide des Tutsi pour rappeler à l'Humanité que, malgré les bonnes résolutions et les discours qui ont suivi les génocides des Arméniens et des Juifs, il y eut un autre génocide. Il est primordial, pour éduquer les générations futures au respect de la vie humaine, d'entretenir cette mémoire et d'élaborer les outils adéquats de répression et de prévention contre toute tentative de génocide ou d'acte génocidaire tout en favorisant par tous les moyens la résilience pour les victimes survivantes.

IBUKA apporte sa contribution à cette construction de la mémoire à travers les activités de cette 22<sup>e</sup> commémoration auxquelles elle vous convie.

Contacts: +32 497 02 03 23 ou +32 484 05 14 66

### Colloque:

## La pénalisation en Belgique du négationnisme du génocide perpétré au Rwanda contre les Tutsi, en 1994. Etat actuel de la question.

Organisé au Sénat belge par IBUKA-Mémoire et Justice-Belgique, dans le cadre de la 22<sup>ème</sup> commémoration du génocide contre les Tutsi au Rwanda en 1994, Avec le soutien de Philippe Mahoux, Sénateur.

Lieu : Salle des Congrès - Maison des parlementaires,  
Rue de Louvain, 21 - 1000 Bruxelles ;

Date : Le 24 mars 2016, de 9h30 à 16h00

#### Accès :

- Parking : Parking Loi, rue de la Loi 19 (payant).
- Metro : Arts-Loi ou Parc
- Avec le train: Gare centrale
- Plan google maps : <https://www.google.be/maps/place/Rue+de+Louvain+21+1000+Bruxelles>

### Programme de la journée

09h30: Accueil

10h00 : Introduction: **Déa MAZINA**  
Président d'IBUKA Mémoire et Justice-Belgique

10h10 : Ouverture du Colloque:  
**Philippe MAHOUX** – Sénateur (Invité d'honneur)

### Session I : Pénalisation en Belgique du négationnisme du génocide des Tutsi : Etat actuel de la question

Modérateur : **Alain NGIRINSHUTI** : Juriste, Vice-président d'IBUKA-France et secrétaire exécutif du Collectif des IBUKA-Europe.

10h20 : Le négationnisme du génocide des Tutsi: Etat actuel de la question en Belgique et dans le monde : **Albert H. GAKUMBA**: Ancien Président d'IBUKA Mémoire et Justice Belgique.

10h40 : Pourquoi pénaliser le négationnisme du génocide ?  
Que dit la loi belge et internationale ?  
**Pr Eric DAVID** : Professeur émérite de droit international ;  
Président du Centre de droit international,  
Université libre de Bruxelles (ULB).

11h00 : La problématique de la pénalisation en Belgique du négationnisme du génocide des Arméniens et celui des Tutsi: **Me Michel MAHMOURIAN** : Avocat au barreau de Bruxelles, ancien président du Comité des Arméniens de Belgique

11h20 : Pause-café

11h40 : Expression du négationnisme du génocide des Tutsi, état actuel sur sa pénalisation au Rwanda: **Dr Jean Damascène BIZIMANA** : Sénateur, Secrétaire Exécutif de la CNLG (Commission National de Lutte contre le Génocide).  
Membre de la Commission Mucyo et de la Commission Mutsinzi ; Auteur du livre « L'itinéraire du génocide contre les Tutsi » (édit. IZUBA 2014).

12h00 : Débats

12h40 : Pause déjeuner

### Session II : Le rôle du parlement dans la lutte contre le négationnisme du génocide

Modérateur: **Dr Jean MUKIMBIRI** : Docteur en Philosophie et Lettres, Conseiller en Médiation, certifié en Gestion d'Organismes Culturels; Co-auteur du livre " Faire face au négationnisme du génocide des Tutsi". Edition IZUBA 2013.

14h00 : Le rôle du parlement dans la lutte contre le négationnisme du génocide:  
**Olivier MAINGAIN** : Député – Bourgmestre, membre de la Commission de la Justice à la Chambre des Représentants.

14h20 : Législation belge et européenne contre le négationnisme des génocides :  
Conditions de saisine des Parlements :  
**Philippe GOFFIN** : Député - Bourgmestre, Président de la Commission de la Justice à la Chambre des Représentants (A confirmer).

### Session III - Quête de pénalisation du négationnisme du génocide des Tutsi au service de la mémoire et de la prévention contre les génocides

Modérateur: **Dr Jean MUKIMBIRI**

14h40 : Pénalisation en France du négationnisme du génocide des Tutsi.  
**Richard GISAGARA** : Avocat au barreau de Paris; Co-auteur de l'interpellation du Conseil Constitutionnel de France, portant sur le principe d'égalité devant la loi et la justice en ce qui concerne la répression de l'apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

15h00 : Transmettre l'histoire et la mémoire du génocide aux étudiants de l'enseignement secondaire supérieur en FWB. Une contribution pour lutter contre le négationnisme: **Florence CAULIER** : Animatrice socio-culturelle - Centre d'Education à la Citoyenneté "La haine, je dis NON!" du Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind

15h20 : Débats

15h50: Synthèse, conclusion et recommandations : **Eric Didier Rutayisire**, Ancien Président de l'Association IBUKA Mémoire et Justice - Belgique

16h00 : Clôture